



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2019

Le Conseil Municipal,

- OBSERVE une minute de silence en hommage aux victimes de l'attaque de la Préfecture de Police de Paris le 3 octobre 2019,

- PRESENTE madame Brigitte MOTHE, nouvelle directrice des Finances, du contrôle de gestion et du patrimoine,

- ENTEND une intervention de madame Yannick MAURICE relative au problème de publication de la tribune des élus du groupe « Un cœur pour Eragny »,

- ENTEND la réponse à la question d'actualité du groupe minoritaire « Un cœur pour Eragny » relative à l'évaluation chiffrée de la délinquance à Eragny – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE le compte-rendu du Conseil municipal du 21 mai 2019 – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE le compte-rendu du Conseil municipal du 27 juin 2019 – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE l'adhésion de la commune au groupement de commandes relatif à la fourniture et livraison de papier reprographique avec la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise,
APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes désignant la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise coordinateur du groupement,
AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention et tous les documents afférents – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au lot n°2 du marché de nettoyage et multiservices 2019 avec l'association ADETHER – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la précision d'emploi suivante au 15 octobre 2019 : Responsable emplois et compétences – Temps complet – catégorie B – Filière Administrative – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE les créations et précision d'emplois suivantes au 15 octobre 2019 :

4 créations d'emplois :

- 2 auxiliaires de puériculture – temps complet – Catégorie C – Filière Sociale

- Directeur(trice) de l'accueil de loisirs du Grillon – temps complet – Catégorie B – Filière Animation

- ATSEM – temps complet – Catégorie C – Filière Sociale

1 précision d'emploi :

- ATSEM – temps complet – Catégorie C – Filière Sociale – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la création d'emploi suivante au 15 octobre 2019 : Coordinateur(trice) santé – temps complet – Catégorie B et A – Filière Administrative – **A L'UNANIMITE**

- DECIDE de maintenir la garantie des prêts réaménagés n°1279215 d'un montant de 719 973,40 € et n°1279219 d'un montant de 1 240 030,06 €, souscrit par la société ANTIN Résidences auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°66499,

S'ENGAGE, pendant la durée du prêt, si la société ANTIN Résidences ne s'acquitte pas de toutes les sommes contractuellement dues, à en effectuer le paiement en son lieu et place,

PRECISE que la garantie d'emprunt porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'éligibilité,

S'ENGAGE à se substituer dans les meilleurs délais à l'emprunteur pour son paiement, sur notification d'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement,

APPROUVE les termes des conventions de réservation entre le bailleur ANTIN Résidences et la ville d'Eragny-sur-Oise,

AUTORISE monsieur le Maire à signer les conventions susvisées – **A L'UNANIMITE**

- DECIDE d'intégrer dans le domaine public routier communal les voies suivantes :

- La rue de l'Alizé
- La rue Salvador Allende
- La rue de l'Ambassadeur (tronçon situé entre rue Belles Hâtes et rue de Neuville)
- Le chemin d'Andresy
- La rue de l'Aquillon
- La rue du Bac
- La rue du Bas Noyer
- Le chemin des Beaux vents
- La rue des Belles Hâtes
- Rue des Charmilles
- Avenue Fernand Châtelain
- Rue du Chemin Vert
- Sente du Clos Santeuil
- Boulevard de la Commune de Paris
- Rue de Conflans
- Chemin de la Danne
- Boulevard Charles De Gaulle
- Allée de l'Ecluse (tronçon Ouest du n°2 au n°8 (pairs) n°1 au n°7 (impairs))
- Rue des Ecoles
- Rue de la Fontaine
- Rue de la Gare
- Rue des Granges
- Avenue du Gros Chêne
- Impasse des Grouettes
- Chemin de Halage
- Impasse du Hameau
- Rue de l'Harmattan
- Rue de la Haute Borne
- Chemin de la Haute Borne
- Avenue Jean Jaurès
- Rue Léo Lagrange
- Sente des Laveuses
- Rue Dominique Lebovici
- Sente de la Mairie
- Rue du Manège
- Rue de la Marne
- Rue du Moulin
- Avenue des Bellevues
- Rue Claude Bénard
- Rue Bernardin de Saint-Pierre
- Rue de la Botte
- Rue Buisson Moineau
- Chemin de la Butte
- Avenue Albert Camus
- Rue des Capucines
- Chemin de la Carrière à pépin
- Rue du Cers
- Rue de Neuville
- Rue de l'Oise
- Boulevard de l'Oise
- Passage de l'Ormetteau
- Rue de l'Ormetteau
- Rue de la Papeterie
- Rue du Papier Couché
- Rue du Parc
- Allée des Peupliers
- Route de Pierrelaye
- Rue des Pincevents
- Rue des Pinsons
- Rue du Sergent Pireaux
- Sente des Près
- Rue Jacques Prévert
- Sente de la Roncière
- Rue de la Rose des Vents
- Impasse des Rosiers (entre la rue des Charmilles et l'avenue Roger Guichard)
- Rue du Rû
- Rue de Saint Ouen
- Avenue Roger Salengro
- Rue du Sirroco
- Allée du Stade
- Chemin des Tilleuils
- Rue de la Tramontane
- Rue Traversière
- Rue du Vent d'Autan
- Chemin Vert – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE le transfert de la rue Léo Lagrange à la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et AUTORISE monsieur le Maire à signer tous les documents permettant l'application de cette décision – **A L'UNANIMITE**

- CONSTATE la limite de l'emprise de la rue du Bac et AUTORISE monsieur le Maire à signer le procès-verbal de bornage et de reconnaissance de limites entre la rue du Bac et le futur restaurant Burger King – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE le renouvellement de la participation de la ville au groupement de commandes de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise pour le marché de sel de déneigement et produits fondants, APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise pour la fourniture de sel de déneigement et de produits fondants, AUTORISE monsieur le maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents afférents – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE l'actualisation de l'inventaire des équipements d'éclairage public mis à disposition par la commune à la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, APPROUVE l'avenant n°2 du transfert de la compétence éclairage public, DIT que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets des exercices concernés, AUTORISE monsieur le Maire à signer ledit avenant – **A L'UNANIMITE**

- DECIDE de verser une subvention d'un montant de 1 560 euros à l'école élémentaire les Dix Arpents pour l'année scolaire 2018-2019 pour la mise en place d'ateliers sur le temps scolaire – **A L'UNANIMITE**

- VALIDE la proposition de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise d'harmoniser le matériel numérique sur les écoles élémentaires, le programme d'investissement pluriannuel et de faire le choix de la répartition de 2 classes par an et par école,

DIT que les crédits pour le câblage, les tableaux numérique et l'installation des vidéoprojecteurs interactifs seront prévus aux budgets des exercices concernés – **A L'UNANIMITE**

- ENTEND une information relative à la rentrée scolaire 2019-2020

- EST INFORME des décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h52.

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Monique MERIZIO, Audrey JESPAS, Olivier FOURCHES, Nathalie BRAHAMI, Annabelle VICENTE, Alexandre KARADJINOV, Adjoints au Maire, Joëlle MARTINEZ, Patrick BENSMAIL, Mamadou WADE, Alain GAUDISSIABOIS, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Madeleine COLLOT, Frédéric TOURNERET, Nicole THENIN, Tatjana PUSKAS, Alain SACCHETTI, Fadila BOUZIANE, Yannick MAURICE, Karim ZIABAT, Gérard BURN, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Pierre HERBELOT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY
- Madame Stéphanie AUVILLE a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Monsieur Jérôme GONTIER a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR
- Madame Uma SANKAR a donné pouvoir à Madame Monique MERIZIO
- Monsieur Virgile EDRAGAS a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Madame Anne-Sophie SIMOES CARVALHO a donné pouvoir à Monsieur Olivier FOURCHES
- Monsieur Yannick TOUCHET a donné pouvoir à Madame Nathalie BRAHAMI
- Monsieur Philippe RELIN a donné pouvoir à Madame Yannick MAURICE

Absents :

- Madame, Messieurs, Audrey MOREAU, Stéphane CAPDET.

Monsieur Alain GAUDISSIABOIS a été désigné comme secrétaire de séance.